

## Le CATT Arthur Rimbaud



### ... dans le système de santé

Le CATT Arthur Rimbaud fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie. Il est rattaché au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CATT pour adolescents sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.



### CATT pour adolescents

Centre Arthur Rimbaud  
50, rue de Marseille 69007 Lyon  
Tél. : 04 72 94 39 82

#### Accès de la structure

Métro ligne D : arrêt Guillotière/G. Péri  
Bus C12 et 35 : arrêt rue de l'Université  
Tramway T1 : arrêt rue de l'Université

#### Communes desservies

Lyon 7ème, Vénissieux, Saint-Fons, Feyzin et Saint-Priest



Centre hospitalier  
**SAINT JEAN DE DIEU**  
290 route de Vienne  
B.P. 8252 - 69355 Lyon Cedex 08



## Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

### CATT pour adolescents

**Centre Arthur Rimbaud**  
50, rue de Marseille  
69007 Lyon

Tél. : 04 72 94 39 82

**CATT rattaché  
au secteur  
infanto-juvénile sud-est 69 i012**

# Un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel c'est...

- > Un lieu de soins psychiques pour adolescents de 12 ans à 16 ans
- > Un centre qui peut être le prolongement de soins en centre médico-psychologique (CMP).
- > Un dispositif qui propose des actions de soutien ou des thérapies de groupe, sur une ou plusieurs demi-journées par semaine en articulation avec le milieu scolaire.

## Pourquoi venir au Centre de soins pour adolescents ?

- > Le CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) est un dispositif soin groupal qui peut être proposé par le psychologue ou la psychiatre qui a rencontré l'adolescent au CMP.
- > C'est un dispositif qui accueille les adolescents et leur famille.

## Quelles prises en charge ?

- > Le CATTP propose des prises en charges groupales deux fois par semaine, co-animées par une équipe infirmière, accompagnée par un psychologue et un psychiatre.
- > Ces groupes se déroulent en dehors des temps scolaires pour permettre aux adolescents de maintenir une intégration sociale, et peuvent se prolonger jusqu'à 18 ans.
- > Nous pouvons entretenir des liens avec les services sanitaires des collèges et lycées, ainsi qu'avec les structures médico-sociales qui accueillent votre enfant.

## Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations de parents, comme l'UNAFAM ou l'ADAPEI peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.
- > Vous pouvez également vous adresser à la maison des usagers du centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

*En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du CATTP ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef du secteur.*

## CONFIDENTIALITÉ - IDENTITÉ SÉCURISÉE - DONNÉES PERSONNELLES

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. Avec votre accord, des rencontres peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé.

Pour assurer une prise en charge optimale et la continuité des soins, des informations concernant votre enfant sont renseignées dans un dossier médico-administratif. Certaines sont transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement et sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Il est essentiel que nous ne commettions pas d'erreur sur l'identité de votre enfant. A son arrivée, nous vous demandons de nous fournir sa pièce d'identité avec une photographie ou, à défaut, le livret de famille.

Les renseignements concernant l'identité de votre enfant sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de transmission, d'effacement de ses données dans les limites légales.

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande à DPO - Fondation ARHM - 290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 Lyon Cedex 08 ou par mail à [dpo.rssi@arhm.fr](mailto:dpo.rssi@arhm.fr)

**Identité vérifiée, sécurité assurée**